



COMPLÈTEMENT "BARRÉS" CHEZ YAMAHA

LES OFFRES DU RÉSEAU YAMAHA DU 1^{ER} JUIN AU 31 AOÛT 2016



TRICITY
3499 €
AU LIEU DE
~~3999 €~~

Disponible en version ABS au tarif de 3999€ au lieu de 4499€

ROULEZ MAINTENANT, COMMENCEZ À RÉGLER DANS 3 MOIS⁽¹⁾

Votre Yamaha Tricity pour **84,01 € par mois⁽¹⁾** pendant 48 mois (mensualités hors assurance facultative). **TAEG fixe : 6,77 %**. **Montant total dû par l'emprunteur : 4 032,48 €**. **Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

*Prix public conseillé au 15 Avril 2016. Document et photos non contractuels.

(1) Exemple de financement hors assurance facultative : pour un crédit lié à une vente d'un montant total de 3 499 € sans apport, remboursable en 48 mensualités de 84,01 € hors assurance facultative. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe hors assurance facultative : 6,77 %. Taux débiteur fixe : 5,16 %. Perceptions forfaitaires : 104,97 €. Coût total du crédit : 533,48 €. Montant total dû par l'emprunteur : 4 032,48 €. Première échéance à 90 jours. Durée effective du crédit : 50 mois. Vous disposez d'un droit de rétractation. Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) pour un assuré - hors garantie perte d'emploi : 3,74% soit un coût mensuel de l'assurance de 6,30 € en sus de la mensualité indiquée plus haut et inclus dans l'échéance de remboursement. Le coût total de l'assurance sur toute la durée du prêt s'élève à 302,40 €. Contrat d'assurance facultative «Mon Assurance de personnes» n°5013 (Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale de travail, Perte d'Emploi) souscrit par FINANCO auprès des sociétés SURAVENIR et SURAVENIR ASSURANCES, entreprises régies par le Code des assurances.
Offre réservée à des crédits d'un montant minimum de 3 000 € et maximum de 12 000 € et dont la durée de remboursement varie de 36 à 72 mois et dont le TAEG fixe varie de 4,77% à 6,96% en fonction du montant emprunté et de la durée du crédit. Offre valable du 01/06/16 au 31/08/2016. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Yamaha Financement département commercial de Financo siège social : 335 rue Antoine de Saint-Exupéry - 29490 GUIPavas, SA au capital de 58 000 000 € - RCS BREST B 338 138 795. Société de courtage d'assurances, n° Orias 07 019 193 (vérifiable sur www.orias.fr). Financo est une filiale du Crédit Mutuel Arkéa. Cette publicité est conçue par Yamaha Motor Europe NV, succursale France, établissement de la société Yamaha Motor Europe NV, société par actions au capital de 347 787 000 €, 5 avenue du Fief, ZA les Béthunes - 95510 Saint Ouen l'Aumône - inscrite au RCS de Pontoise sous le numéro 808 002 158 qui n'est pas intermédiaire en opérations de banque et service de paiement. Cette publicité est diffusée par votre concessionnaire YAMAHA, en sa qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de FINANCO. Cet intermédiaire apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit à la consommation sans agir en qualité de Prêteur. Cet intermédiaire de crédit peut également être soumis au statut d'intermédiaire en Opérations de Banque et Service de Paiement (IOBSP) dans ce cas son numéro d'immatriculation à l'ORIAS (consultable sur www.orias.fr) est affiché à l'accueil.

YAMAHA
FINANCO